

Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Juillet 2018 - numéro 336



Mairie :
21, rue Principale
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
tél. : (450) 831-2114
fax. : (450) 839-6070
courriel: info@saint-esprit.ca
site Web: <http://www.saint-esprit.ca>
horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h
et - 13 h à 17 h
Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire
Conseillers :
district 1 : Claude Gosselin
district 2 : Ricky Soly
district 3 : Sandra Cardin
district 4 : Richard Pitre
district 5 : Ginette Brien
district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale
Johanne Ringuette, d.g.a. et resp. des finances
Annie Chaumont, technicienne administrative
Julie Lacombe, coord. aux loisirs
Jean-François Boileau, directeur des infrastructures et de l'aménagement
Sylvain Boudreault, inspecteur voirie
Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274
Gymnase : (450) 755-8183
Urgence fin de semaine : (450) 916-7114
Feu, Ambulance, Police : 9-1-1
Sûreté du Québec : 1-800-434-1001
Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404
Permis de brûlage: 1-888-242-2412, option 4
Service incendies de la MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3
SPCA (sans frais): 1 855 440-7722
à toute heure du jour ou de la nuit
sept jours par semaine.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 6 août 2018, 20 h, salle du conseil de la mairie au 21, rue Principale.

Fermeture pour les vacances estivales

Mairie : du 23 juillet au 3 août 2018 inclusivement
Bibliothèque : du 14 juillet au 6 août 2018 inclusivement

Horaire de la bibliothèque pour la saison estivale

27 juin au 28 août 2018 inclusivement la bibliothèque sera fermée les mercredis

TOURNOI DE GOLF DU CLUB OPTIMISTE

Samedi le 11 août 2018, Club de golf Rawdon
22^e Tournoi de golf au profit de la jeunesse

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Fête des Récoltes : Dimanche 19 août dès 11 h, rue Saint-Isidore

La Galopade : Dimanche 26 août dès 7 h, Place des loisirs

VENTE DE GARAGE

28-29-30 septembre 2018

Un permis est nécessaire et gratuit. 450-831-2114 poste 7560

Pour toutes questions, informations, actualités en temps réel sur votre municipalité, n'hésitez pas à nous suivre via notre site internet et facebook!

Site Internet : www.saint-esprit.ca

Facebook : [@saintespritmoutcalm](https://www.facebook.com/saintespritmoutcalm)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
MOT DU MAIRE	3-4
AVIS PUBLIC.....	5-6
CHRONIQUE MUNICIPALE	7-8
CHRONIQUE RÉGIONALE	9-10
JEUX DE LA MRC MONTCALM POUR LES 50 ANS ET PLUS.....	11-12
CHRONIQUE DU PATRIMOINE	13-14
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ	15-19
MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE.....	20
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	21
SHÉSOSE	22
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU	23-25
MAISON DES JEUNES	26
MAISON DES JEUNES	27
CALENDRIER DES COLLECTES.....	28

*Dans le cadre de la formation «Habilités de direction»,
une réunion administrative mensuelle se tiendra
le lendemain de toutes les sessions ordinaires du conseil
de 8 h 30 à 9 h 30.*

Merci de votre précieuse collaboration.

La direction



Mairie fermée



La municipalité de Saint-Esprit offre, à ses citoyens, une entrée gratuite aux Fêtes gourmandes de Lanaudière, qui auront lieu du 17 au 19 août prochain, sur le site du Collège Esther-Blondin.

Vous pouvez passer à la municipalité directement, à nos heures d'ouverture, et présenter une pièce d'identité avec adresse afin de vous procurer vos billets.

Maximum de 4 billets par adresse, jusqu'à épuisement des billets. Aucune réservation possible.

Heures d'ouverture de la municipalité de Saint-Esprit :

Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h et, vendredi, de 8 h à 13 h

Les bureaux seront fermés pour les vacances estivales, du 23 juillet au 3 août 2017 inclusivement.

Bonnes vacances

Les vacances, planifiées ou non, sont toujours les bienvenues. Nous vous souhaitons que vos vacances soient une occasion de ressourcement et de plaisir. Profitez-en pour vous reposer et nous revenir en forme! Soyez prudents!

Prudence

Pendant la période des mois de juillet, août et septembre, de nombreux travaux seront en cours dans notre municipalité (Résidence « Le Cœur du Village », pont sur la rue Principale, parcs, etc.). Tous ces travaux, malgré certains irritants, seront réalisés dans le but d'améliorer votre quotidien. Donc, soyez patients et surtout prudents, car nos enfants sont en congé scolaire.

Félicitations à Madame Johanne Ringuette

L'engagement municipal de Johanne Ringuette a été souligné lors du 79^e congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tenait en juin dernier au Centre des congrès de Québec. Détentrice du titre de gestionnaire municipal agréée (GMA), Johanne cumule 35 ans de service et d'expérience dans le domaine municipal, soit à titre de DG ou DGA. C'est pourquoi l'ADMQ a tenu à mettre en lumière son apport et son expertise lors du congrès.

En mon nom personnel, et celui des conseillers et employés, BRAVO JOHANNE!

Dates importantes à retenir

- Tirs de tracteurs à Saint-Alexis le samedi 4 août 2018.
- Jeux de la MRC de Montcalm à Saint-Jacques, les 8 et 9 août 2018.
- Tournoi de golf du Club optimiste de Saint-Esprit le samedi 11 août 2018.
- Fête des Récoltes à Saint-Esprit, dimanche le 19 août 2018.
- Fêtes Gourmandes de Lanaudière Saint-Jacques, les 17, 18 et 19 août 2018. BILLETS d'entrée gratuits disponibles à la mairie de Saint-Esprit pour les résident(e)s.
- La Galopade à Saint-Esprit, le dimanche 26 août 2018.

Travaux rue et rang Montcalm

Nous avons constaté le résultat au niveau des travaux de la rue et du rang Montcalm. Nous attendons le rapport final des ingénieurs attitrés à la surveillance et au contrôle de qualité des travaux exécutés par Sintra. Suite à leurs recommandations, les membres du conseil municipal rencontreront l'entrepreneur Sintra afin de prendre position et décider de la marche à suivre dans ce dossier.



Réaménagement du carrefour giratoire

Tout d'abord, je tiens à préciser que le terrain du carrefour giratoire appartient au M.T.Q. Le tout premier aménagement floral du carrefour, qui fut décevant, avait été effectué par le ministère et non pas par la municipalité.

Oui, la municipalité insiste sur l'entretien des terrains sur le territoire et nous nous devons de donner l'exemple. Par contre, certaines étapes sont nécessaires avant de procéder aux travaux. Il faut, entre autre, obtenir un permis de voirie, même si ce n'est que pour l'entretien.

Pour l'aménagement, le M.T.Q. nous demande, avant de procéder aux travaux, de présenter un projet qui, une fois accepté, pourra voir le jour. Oui, il y aura aménagement par la municipalité en août ou septembre, car ce n'est pas le temps idéal pour planter des fleurs et arbustes en juillet. Par prudence, il faut minimiser les interventions à cet endroit, et la plantation en juillet exigerait un arrosage quotidien afin de ne pas perdre les végétaux installés. Il est aussi prévu l'installation de drapeaux et pancarte indiquant le village dont l'aménagement du carrefour giratoire par la municipalité. Soyez assuré que l'image de la municipalité nous tient à coeur!

Merci à nos bénévoles

La municipalité remercie et félicite sincèrement tous les organismes, bénévoles, employés municipaux ainsi que les partenaires financiers qui ont contribué de près ou de loin au succès de la Journée de la Pêche et la Fête nationale. Merci à tous!

Protégeons notre eau potable

En cette période de canicule, nous vous demandons de ne pas nettoyer votre entrée asphaltée avec de l'eau potable, mais plutôt de le faire avec un balai. La même recommandation s'applique pour l'arrosage des gazons en temps sec. N'oubliez pas de respecter les heures d'arrosage prévues au règlement 572-2014 concernant l'usage de l'eau potable (jours pairs : arrosage permis à l'occupant d'une adresse qui a un chiffre pair / jours impairs : arrosage permis à l'occupant d'une adresse qui a un chiffre impair).

Bonne saison estivale!

Fermeture des bureaux de la municipalité

Notez que les bureaux de la municipalité seront fermés pour les deux semaines de la construction, c'est-à-dire du 23 juillet au 3 août inclusivement.

Pour toute urgence, vous pouvez appeler le (450) 916-7114.

Passez une agréable saison estivale.



MUNICIPALITÉ DE

Saint-Esprit

AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 617-2018

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juillet 2018, le conseil a adopté le **Premier projet de règlement # 617-2018 créant la zone H-34 à même la zone H-16.**

Ce premier projet de règlement consiste à adapter les typologies de bâtiments résidentiels autorisés dans la zone H-16 par la création d'une nouvelle zone H-34 (terrains à l'est de la rue Henri vers l'autoroute 25).

Le premier projet de règlement # **617-2018** contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 6 août 2018 à 19 h** à la Mairie de Saint-Esprit, sise au 21, rue Principale, Saint-Esprit, Québec. Au cours de cette séance, le conseil expliquera le premier projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le premier projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Saint-Esprit, ce 9^e jour de juillet 2018.

- *Original signé* -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE

Saint-Esprit

AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 618-2018

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juillet 2018, le conseil a adopté le **Premier projet de règlement # 618-2018 agrandissant la zone C-30 à même la zone H-32**.

Ce premier projet de règlement consiste à agrandir la zone commerciale C-30 à même la zone H-32 (terrains situés à l'est de la rue Principale, entre l'église et la route 125).

Le premier projet de règlement # **618-2018** contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 6 août 2018 à 19 h 15** à la Mairie de Saint-Esprit, sise au 21, rue Principale, Saint-Esprit, Québec. Au cours de cette séance, le conseil expliquera le premier projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le premier projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Saint-Esprit, ce 9^e jour de juillet 2018.

- *Original signé* -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Remerciements aux bénévoles pour l'encartage de l'Info+Saint-Esprit

Puisque le programme d'encartage de l'Info+Saint-Esprit a pris fin le 18 juin dernier, nous tenons à remercier Madame Henriette Henri, bénévole responsable qui, durant de nombreuses années, a donné généreusement de son temps pour superviser nos bénévoles : Mélanie, Janick, Diane, et Dominic. Malheureusement, ce dernier nous a quitté dernièrement. Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Bon été à tous, et au plaisir de vous revoir!



Sur la photo :

Henriette
Henri,

Mélanie
Rochon,

Michel
Brisson,
maire,

Janick
Boucher

et Diane
Filiatrault.

La municipalité adresse des remerciements spéciaux aux personnes bénévoles et organismes suivants :

Louis Long, Denis Lapalme, Nathalie Lacoursière, Martin Fafard, Michael Brett Henri, Thérèse Dion, Martin et Timothé Blais, Sandra Gareau, Maude Grégoire, Pierre-André Martin, Katheleen Racette, Marie-Josée Rouette, Martine Desrosiers, Kristyna Larouche, Marilyn Dufour, Matthew Dion, Maggie Roy, Gabriel Bellefleur, Isabelle Roberge, Annie Hamel, Jessica Beauchamp, Alicia Couture, Louis Grégoire, La maison des Jeunes, Centre Refuge Nymous et le service de sécurité incendie.



Des remerciements sont aussi adressés à tous les commanditaires de l'évènement soit : Madame la ministre Lise Thériault, Monsieur le Député Luc Thériault, Me Yves Chainé de Bélanger Sauvé, Me Denis Gagnon de Dunton Rainville avocats, Pneu Villemaire, Olymel s.e.c./l.p, Isolation Majeau & frères inc., la pharmacie Familiprix, O. Coderre et fils, DCA Comptable agréé, Excavation Marsolais sans oublier le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec et la Fondation de la faune du Québec.

L'évènement fut un grand succès grâce à leur implication et à leur contribution.



La municipalité félicite et remercie très sincèrement toutes les personnes, organismes, bénévoles, employés municipaux et partenaires financiers qui ont contribué de près ou de loin au succès de la Fête nationale 2018.

Le conseil adresse des remerciements spéciaux aux personnes bénévoles et organismes suivants :

Sara Gagnon, Nathalie Faucher, Olivier Boivin, Dominic Lapalme, Sébastien Grégoire, Alexandre Grégoire, le service de sécurité incendie et la Maison des jeunes.

Des remerciements sont aussi adressés à tous les commanditaires de l'évènement soit : Monsieur Nicolas Marceau, Député Rousseau, monsieur Luc Thériault, Député de Montcalm, et messieurs Marcel Martel et Alexandre Grégoire pour le don de bois pour le feu de joie.



1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

Téléphone : 450 831-2182
Sans frais : 1 888 242-2412
Télécopieur : 450 831-2647
Courriel : info@mrcmontcalm.com

WWW.MRCMONTCALM.COM

PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL POUR LUCIOLE !

Internet haute-vitesse dans Montcalm

Sainte-Julienne, le 5 juin 2018 — C'est lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 4 juin à l'hôtel du Parlement de Québec et dans le cadre des *Prix du mérite municipal* du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que monsieur Louis-Charles Thouin, préfet de la MRC de Montcalm et président du conseil d'administration de MTFO (Montcalm Telecom et fibre optique), s'est vu remettre un trophée soulignant l'apport exceptionnel de l'organisme MTFO et son projet Luciole.

Lauréat dans la catégorie – *Organisme à but non lucratif*, MTFO a été choisi parmi plusieurs projets, car l'organisme contribue de façon significative au mieux-être de la collectivité et à l'amélioration des relations de ses citoyens.

Cette cérémonie qui concluait la semaine des municipalités a également récompensé 7 autres lauréats dans 4 catégories diverses.

Créés en 1990, les prix du Mérite municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sont l'occasion de souligner l'apport important de personnes, d'organismes et de municipalités qui, par leurs initiatives, leur dynamisme et leur engagement dans leur milieu, ont contribué à améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens. D'abord reconnus par leur municipalité ou MRC, qui a posé leur candidature, puis par le jury, les lauréats ont soutenu ou soutiennent toujours, par leur action bénévole ou par leur travail exceptionnel, les efforts que déploie leur municipalité pour offrir des services de qualité à sa population.

Les prix du Mérite municipal sont donc une occasion unique de placer sous les projecteurs des personnes ou des projets mobilisateurs ou novateurs, et de récompenser ainsi des citoyens, des organismes et des municipalités qui, en plus d'être une source d'inspiration, contribuent de façon remarquable au mieux-être et au développement de leur communauté.

Le jury, composé de représentants de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec, nommé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a été unanime en déterminant que MTFO (Luciole) était un projet porteur et exceptionnel.

Luciole, ce service d'internet haute vitesse 100 % par fibre optique est un produit fièrement montcalmois mis sur pied par les élus de Montcalm afin de solutionner la problématique de leurs citoyens et citoyennes établis hors des périmètres urbains n'ayant pas ou que très peu accès à l'Internet.

La MRC de Montcalm, leader au Québec avec ce projet, se positionne sur l'échiquier politique en démontrant cet exemple parfait d'effet de levier d'une instance régionale qui souhaite se prendre en main au bénéfice de ses citoyens et citoyennes.

Des retombées importantes relatives au développement économique, social et démographique résulteront assurément de la connectivité complète du territoire. Rappelons que 100 % des profits générés par Luciole seront réinvestis dans la collectivité.

Une première phase de déploiement du réseau touchera 5 municipalités, c'est-à-dire : Saint-Esprit, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Liguori, Saint-Jacques et Saint-Alexis, et ce, à compter de l'été 2018.

« Je suis heureux de constater que Luciole est maintenant un modèle au Québec. Ainsi, en recevant ce prix, il est évident que nos efforts portent ses fruits. Je reçois ce prix avec beaucoup de fierté, et ce, au nom des membres du conseil d'administration de MTFO ainsi que des maires et mairesses de Montcalm, »
- Monsieur Louis-Charles Thouin, préfet de la MRC de Montcalm et président du conseil d'administration de MTFO.

MRC de MONTCALM

La MRC de Montcalm située dans Lanaudière regroupe 9 municipalités et 1 ville. Elle représente les intérêts d'un peu plus de 55 000 montcalmois et montcalmoises. Les municipalités et ville qui la composent sont : Saint-Esprit, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Roch Ouest, Saint-Roch-de-L'Achigan, Saint-Jacques et Saint-Lin-Laurentides (ville).

-30-

Source :

Madame Stéphanie Therrien
Directrice des communications
MRC de Montcalm
(450)831-2182 poste 7017
communications@mrcmontcalm.com





COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Jeux de la MRC Montcalm pour les 50 ans et plus La 32e édition aura lieu à Saint-Jacques

Saint-Jacques, le 3 juillet 2018 – La 32e édition des Jeux de la MRC Montcalm pour les 50 ans et plus se déroulera les 8 et 9 août prochains au parc Aimé-Piette de Saint-Jacques, ou à la cabane à sucre Guy Dupuis en cas de pluie. Des représentants de plusieurs municipalités et villes de la MRC étaient réunis ce matin en conférence de presse pour avoir un aperçu de cette 32e édition, notamment Mmes Véronique Venne, mairesse de Sainte-Marie-Salomé, et Ghislaine Pomerleau, mairesse de Saint-Liguori, ainsi que MM. Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides, Robert Perreault, maire de Saint-Alexis, Michel Brisson, maire de Saint-Esprit, et Yves Prud'homme, maire de Saint-Roch- L'Achigan. Toutes et tous ont été reçus par M. Pascal Babin, humoriste de la région, qui agira à titre de maître de cérémonie pour l'événement, ainsi que M. Pierre La Salle, maire de Saint-Jacques et président de la 32e édition, qui a témoigné de l'honneur pour Saint-Jacques d'accueillir les jeux cet été. Son allocution a été suivie de celles de M. Louis-Charles Thouin, préfet de la MRC Montcalm, et M. Yvon Bourgeois, président de la Corporation des jeux, qui a souligné les efforts du comité organisateur.

La Corporation des jeux était fière d'annoncer que, grâce au soutien financier de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie, de Nicolas Marceau, député de Rousseau, et de la MRC Montcalm, qui a dépassé les 15 000 \$, tous les jeux, ou presque, ont été remis à neuf ou modernisés pour des versions plus légères. Chaque année, la Corporation des Jeux collabore avec une municipalité de la MRC afin d'organiser ce qui, au fil des années, est devenu le rassemblement le plus attendu des gens de 50 ans et plus habitants dans Montcalm. En effet, cet événement, qui est reconnu pour mettre en valeur le dynamisme de la population Montcalmoise à travers des épreuves d'adresse populaires et une compétition amicale entre les municipalités représentées, réunit plus de 250 participants.

JEUX DE LA MRC MONTCALM POUR LES 50 ANS ET PLUS

En plus de participer grandement au rayonnement de la MRC, les jeux et leur organisation témoignent de la qualité de vie et des services destinés aux personnes de 50 ans et plus dans Montcalm.



Photo ci-jointe : les mairesses et maires présents, le préfet de la MRC ainsi que les attachés politiques des MM. Luc Thériault et Nicolas Marceau.

La Municipalité de Saint-Jacques est située à la rencontre des routes 341 et 158 dans la région de Lanaudière. Malgré un territoire majoritairement agricole, la Municipalité connaît une augmentation de son développement économique depuis quelques années. Les 4 129 jacobins et jacobines qui y résident participent activement à son dynamisme et sont fiers de leurs racines acadiennes!

- 30 -

Source : Municipalité de Saint-Jacques

Contact : Julie Comtois, directrice des communications et des Services de proximité
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Chronique du patrimoine : No 5 – Les sous-sol et vide sanitaires

Pascal Rochon : Pour toutes questions : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

À moins d'avoir subi des travaux de sous œuvre, les maisons anciennes possèdent habituellement un vide sanitaire sur terre battue. À l'origine (maisons d'avant 1930), le béton et les isolants rigides n'existaient pas et ce vide permettait d'accéder à la plomberie et à l'électricité. C'est pourquoi pratiquement toutes les maisons construites avant cette date en possèdent. Mis à part l'accès facile aux équipements sanitaires, ce type de sous-sol a malheureusement peu d'avantages. Vous pourriez avoir un inconfort hivernal et des factures de chauffage au rez-de-chaussée plus élevées. Les vides sont également des lieux d'infiltration d'air par excellence, surtout lorsqu'il a des balcons en porte-à-faux avec extension de la solive. Le rangement y est difficile, et des problématiques liées aux eaux de surfaces et nappes phréatiques hautes peuvent survenir et occasionner de l'humidité ou pourriture sèche. Heureusement, s'il n'y a pas de problèmes de nappe phréatique haute, les problèmes peuvent être corrigés.

Humidité et odeur : Tout d'abord, tel que mentionné dans la rubrique précédente, il sera probablement nécessaire de refaire le rejointement des fondations de moellon à l'intérieur. Il est normal, au printemps ou lors de forte pluie, que la pierre des fondations soit humide. Les fondations de moellons n'ont pas la prétention d'être complètement hermétiques. Ce qui ne serait pas normal cependant c'est d'avoir des accumulations d'eau. Dans ce cas-ci, il faudra faire appel à un expert en la matière. Dans les autres cas, il est possible d'éliminer les problèmes liés à l'humidité. Pour ce faire, le sol devra être recouvert d'un polythène de bonne épaisseur sur l'ensemble du sol. Les joints entre les polythènes devront être bien calfeutrés de même qu'autour des tuyaux, colonnes, etc. Par la suite on recouvre le tout de quelques pouces de pierres concassées de petite taille. Il est important de recouvrir ce polythène afin qu'il soit entièrement écrasé contre le sol afin d'éviter des « poches » d'air. Idéalement, la pierre concassée devrait être inférieure à $\frac{3}{4}$ de pouces afin d'éviter qu'elle transperce le polythène lorsque vous aurez à marcher dessus. La ventilation sera également un atout pour réduire l'humidité et l'odeur. S'ils n'ont pas été condamnés, votre maison possède probablement des soupiraux (petites fenêtres de cave dans la fondation). Ces derniers sont essentiels à la ventilation et circulation de l'air. Ils permettent d'évacuer l'air humide et vicié du sous-sol. D'où l'importance de les conserver. L'hiver, laissez des soupiraux fermés et bien isolés. Au printemps, dès que la température extérieure est clémente, ouvrez les soupiraux pour permettre d'assécher le vide sanitaire et laissez-les ouverts tout l'été (installer un grillage en métal galvanisé afin d'empêcher les animaux nuisibles d'entrer).

Je vous conseille d'installer un ventilateur dans un des soupiroux afin de forcer l'évacuation de l'air et créer une pression négative vers l'extérieur. Ainsi, l'air humide sera poussé à l'extérieur. L'ajout d'un déshumidificateur, en fonction toute l'année, permettra de maintenir un niveau d'humidité entre 35 % et 45 %. Pour ne pas être obligé de vider le déshumidificateur continuellement (il peut se remplir en 2-3 jours), il est préférable de le relier avec un tuyau à un drain quelconque dans la cave.

Saviez-vous : Les soupiroux sont essentiels à la bonne ventilation des vides sanitaires. Ils permettent d'évacuer l'air humide et les odeurs hors de la maison et d'assécher le sol. Il est donc essentiel de bien les bloquer lors de la période hivernale afin de conserver la chaleur, mais de les ouvrir au printemps dès que la température est clémente, et ce pour tout l'été. Il faudra évidemment installer un grillage afin d'éviter que des animaux ou autres entrent dans la maison.

Chaleur et confort : L'hiver, les vides sanitaires rendent souvent les planchers du rez-de-chaussée froid et inconfortable. Évitez à tout prix d'isoler le plafond du vide sanitaire (plancher du rez-de-chaussée). Cette façon de faire occasionnera un manque de circulation d'air et les planchers resteront froids. Ce qu'il faut faire c'est chauffer la cave pour que le plancher demeure chaud. Étant donné que la chaleur monte, il est plus payant d'installer quelques plinthes de chauffages accrochées aux poutres du plafond et qui ne touchent pas le sol (un pied du sol) et de maintenir une température moyenne. Le froid entre par les murs de pierre, il faut donc isoler les murs de fondation et de la solive de rives avec de l'uréthane giclé qui permettra de créer une barrière pour le froid, tout en évitant des fuites d'air à la jonction du mur de fondation et le mur de la maison. Il faut éviter la laine minérale sur un mur de pierre car cette dernière deviendra humide et perdra son facteur isolant, tout en favorisant la moisissure. Une attention particulière sera nécessaire à toutes les ouvertures de la fondation (tuyau d'eau, égout, électricité, etc.) afin de bien calfeutrer les endroits et bloquer l'entrée d'air froid. Évidemment, les soupiroux devront être fermés physiquement, calfeutrés et isolés pour l'hiver avec un matériau isolant. Vous pourrez ainsi profiter d'un plancher plus chaud et confortable.

Pour plus de détails; consultez www.monguidedupatrimoine.com



Coopérative de Services Multiples de Lanaudière

Formations gratuites à partir de septembre

La Coopérative de Services Multiples de Lanaudière est un organisme à but non lucratif offrant des formations en alphabétisation et en éducation populaire. Dès la rentrée en septembre, plusieurs cours gratuits seront mis à votre disposition dans les municipalités de Sainte-Julienne, Saint-Calixte, Rawdon, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Lin-Laurentides, Chertsey etc. ...

Mise à niveau en français • Grammaire, orthographe, conjugaison • Expression orale et écrite • De jour ou de soir.

Équivalences secondaire V • Accompagnement dans la révision des 7 différentes matières académiques en vue de l'obtention du diplôme d'équivalences • De jour ou de soir.

Initiation à l'informatique • Fonctions de base, internet • De jour • Prérequis : avoir son ordinateur.

Initiation tablette • Fonctions de base, internet • De jour • Prérequis : avoir sa tablette.

Stimulation de la mémoire • Jeux intellectuels, ressources pour garder sa mémoire en forme • De jour.

Frais pour photocopies • Équivalences: 1^{ère} inscription : 35 \$ pour 7 manuels, réinscription : 10 \$ pour cahiers d'exercice • Autres cours : 10 \$.

Minimum • Alphabétisation : 6 à 8 personnes • Autres cours : 10 personnes.

Pour inscription ou information,

Contactez-nous au (450) 831-3333 à partir du lundi 27 août 2018.

Coopérative de Services Multiples de Lanaudière
1317, chemin de Gouvernement
Sainte-Julienne, QC J0K 2T0
(450) 831-3333





**La Fête des récoltes à Saint-Esprit
Dimanche 19 août 2018 de 11 h à 16 h
Rue Saint-Isidore, près de l'église**



Soyez avec nous et **ORGANISEZ VOTRE PROPRE KIOSQUE**.
Un kiosque aménagé à vos couleurs, où vous pourrez vanter votre savoir-faire, vendre vos produits, les distribuer, tout en échangeant avec les visiteurs.

Besoins d'idées, n'hésitez pas à communiquer avec moi!

Fiche d'inscription de l'exposant disponible à la mairie de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest.

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES! Apportez votre chapiteau de 10 x 10, table et chaises. Il y a une possibilité que nous vous fournissions une table et deux chaises au besoin.

Une fois votre fiche d'inscription dûment remplie, nous la faire parvenir avec votre paiement de 15 \$ /espace de 10 x 10 (possibilité de plus au besoin).

Les heures de présence **OBLIGATOIRE** sur le site sont de 11 h à 16 h.

Un courriel vous sera envoyé pour confirmer votre participation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Julie Lacombe au 450-831-2114 poste 7530 ou loisirs@saint-esprit.ca ou à la mairie au 21 rue Principale à Saint-Esprit.

Merci de vous joindre à nous!

Groupe Entraide et Amitié Saint-Esprit

Comité local du



MERCREDI

12

SEPT 2018

CUEILLETTE DE POMMES

Apportez votre lunch et votre bouteille d'eau !

Heure : départ de l'église à 9 h 05

Coût : à venir (transport en autobus scolaire inclus)

Inscription avant le mercredi 5 septembre. Places limitées !

HALLOWEEN

Dîner et présentation du film *Hocus Pocus*

Heure : 11 h 30

Lieu : CAB Montcalm (27, rue Saint-Louis, Saint-Esprit)

Coût : à venir

MERCREDI

31

OCT 2018

INSCRIPTION À YVONNE TURCOTTE 450-839-7307 OU PAULETTE GUÉRARD 450-839-3027



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Joignez-vous à l'équipe dynamique et chaleureuse du
Groupe Entraide et Amitié Saint-Esprit !

Un groupe de citoyens de votre municipalité, impliqués socialement et bénévolement, au bénéfice de leur communauté. Leur mission? Répondre aux divers besoins et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Impliquez-vous et participez aux activités! Contactez Christine Jodoin, du CAB Montcalm, au 450-839-3118 / 1-888-839-3440 poste 233.



**22^e Tournoi de Golf du
Club optimiste St-Esprit Montcalm Inc.
au profit de la jeunesse**

- * **Samedi le 11 août 2018**
- * Club de golf Rawdon
Formule Vegas départ de 7 h à 12 h
- * Souper dès 18 h 30
Repas Champêtre Méchoui et mix grill
Érablière Germain Latendresse
67, Route 125 Saint-Esprit

- * Souper / golf : 125 \$ car inclus
- * Golf seulement : 90 \$ car inclus
- * Souper seulement : 45 \$

Pour réservation départ et souper communiquez avec

Joëlle Latendresse
450-755-8515 ou jlatendresse@videotron.ca

Venez passer une journée agréable
dans une ambiance amicale

**MERCI DE NOUS ENCOURAGER
BIENVENUE À TOUS!**





Inscription pour les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest

Pour sa prochaine édition, la Galopade fête son 15^e anniversaire! C'est dans cet esprit festif que le comité de la Galopade a choisi de poursuivre la tradition en offrant, encore cette année, un tarif unique aux résidents de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest, pour toutes courses offertes lors de cette 15^e édition.

De plus, de nouvelles épreuves ont été ajoutées pour cette édition, soit les 3 km marche et 3 km course.



Coût : 5 \$



Lieu d'inscription : **Hôtel de Ville de Saint-Esprit**



Date : **1^{er} mai 2018 au 24 août 2018**



Vous devrez fournir une preuve de résidence lors de votre inscription à la mairie

Merci beaucoup et nous vous attendons!!!

Notre fête des Pères

Notre fête de Pères fut un véritable succès en raison d'un courant d'amour magique et inspirant qui enveloppait la fête des Papas. Les paroles de la célébration, celles des chants appropriés à la circonstance, le message de Marie-Pier à l'égard de son père Réjean et celui de l'homélie, le petit goûter d'après la célébration : tout concordait pour créer cette ambiance chaleureuse unique que nous retrouvons au sein de la communauté de Saint-Esprit.

Grand merci à toutes les personnes impliquées qui ont contribué à cette fête, en particulier à Gaston Robert, toujours présent pour saisir en photos les moments significatifs pour notre communauté. Un merci sincère à notre père honoré Réjean Lapalme et à sa fille Marie-Pier pour leur précieuse collaboration et leur grande générosité en acceptant de constituer la plaque tournante de cette fête.

Bonnes vacances à tous les citoyens et citoyennes!

Le temps des vacances est un temps privilégié pour se retrouver, profiter de la nature qui nous offre tant de beautés et de potentiel pour refaire nos forces et nos énergies. Le temps des vacances est aussi une occasion de nous rapprocher de nos proches dans nos familles, auprès de nos amis et de nos voisins pour tisser des liens nouveaux et plus profonds qui nous permettront d'apprécier les autres et de nous laisser enrichir par leur présence, leurs gestes et leurs paroles. Les vacances, c'est également un bon temps pour prendre du recul face à notre vie, notre travail, notre famille et nous centrer sur les valeurs qui nous nourrissent réellement et nous font progresser sur le plan spirituel et humain. Profitez bien de ce temps unique...

Les activités du mardi font relâche mais le comité fourmille d'idées et d'énergie, nous avons hâte de vous retrouver en septembre prochain. Nous sommes toujours disponibles pour vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous.

ACTIVITÉS au sous-sol de l'église

De retour le 11 septembre.

11 septembre à midi : Buffet, vous devez réserver auprès d'une des 2 Francine avant le 4 septembre.

Bonnes vacances à tous!

Les meilleurs vœux sont formulés pour toutes celles et ceux qui célébreront leur fête en août. Que ce jour soit des plus heureux et voit se réaliser les rêves les plus merveilleux.

Prompte guérison à nos membres qui sont affectés par la maladie.

À celles et ceux qui ont perdu un être cher, veuillez croire à l'expression de notre **vive sympathie**.

Notre pensée pour vous

~ Il faut aimer ceux qui nous font du bien. / Étienne Gosse

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

CONSEIL 2018-2019

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Yvonne Turcotte, vice-présidente 450-839-7307

Francine Héту, secrétaire-trésorière 450-839-6708

Ne manquez pas les visites de jardin qui restent pour compléter notre programme estival.

Mercredi 18 juillet 2018 à 19 h

Ginette et Jean Casa (membres de notre société)

Au tournant de la rivière, 43, rue Leblanc, L'Épiphanie. Tél. 450-588-4651

Trajet : Route 125, prendre Rivière Nord, continuer sur 341 sud, tourner à gauche rue Notre-Dame, 339 sud (panneaux pour l'Assomption), continuer sur 339 sud, la destination se trouve à droite.

Mercredi 25 juillet 2018 à 19 h

Jardin de Solange Côté et Pierre Vezeau (membres de notre société)

782, Auger, Saint-Lin-Laurentides. Tél. 450-439-7650

Trajet : De Saint-Esprit, prendre la 25 sud, prendre la sortie 41 Ruisseau des Anges sud. Tourner à droite sur le Rang Ruisseau des Anges Sud (6 km), 1^{er} arrêt station-service), continuer tout droit. Au stop, prendre à droite sur rang Sainte-Henriette 4,2 km (dépasser magasin, garage de pièces d'auto, à votre droite). Prendre à gauche sur rue Jérémie ,01 km. Prendre à droite sur Alain, 53 m. Prendre à votre gauche sur rue Auger 0,1 km.

Bonnes visites et bon été!

Fête des Récoltes du 19 août 2018

Comme l'an dernier, nous tiendrons un kiosque lors de la fête des Récoltes. L'objectif est de faire connaître les avantages de devenir membre de notre société. Il vous sera possible de nous encourager en devenant membre ou en achetant de belles plantes à des prix plus que raisonnables au profit de notre société.

Ne manquez pas de nous visiter. Nous serons heureux de vous accueillir.

CARTE D'ACCÈS-MUSÉE

Nouveau service offert à votre bibliothèque

Dans le cadre d'un projet régional de concertation, le Réseau BIBLIO CQLM est heureux de participer au lancement de la **carte accès-musée** du projet Famille tout inclus.

La **carte accès-musée** a pour objectif de permettre aux familles des régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de Lanaudière de visiter des musées de Trois-Rivières et de ses alentours, et ce, gratuitement. La liste des musées accessibles est disponible à la bibliothèque.

Qu'est-ce que la carte accès-musée?

La carte accès-musée est une carte donnant accès gratuitement à une famille (2 adultes et 3 enfants de 12 ans et moins) à toutes les institutions muséales participantes de la région de Trois-Rivières.

Ce qu'il faut savoir à propos de la carte accès-musée

La carte accès-musée :

- s'emprunte comme un livre;
- est prêtée pour une période de deux semaines, non renouvelable;
- peut être réservée;
- est assujettie aux frais de retard de votre bibliothèque;
- ne peut faire l'objet d'un prêt entre bibliothèques.

En cas de perte, le coût de remplacement d'une carte accès-musée sera de 20 \$.

Nous avons reçu trois exemplaires de la carte accès-musée, à prêter à nos usagers. Cette carte, issue du projet ***Famille tout inclus***, se veut un incitatif à la découverte culturelle dans le cadre d'une **activité familiale**. Il s'agit d'une belle occasion de faire des découvertes extraordinaires en famille!

Dans cette optique, la carte est assujettie à ces conditions :

- La carte doit être portée au cou par l'un des membres de la famille, l'endos de la carte doit aussi être présenté pour assurer son authenticité;
- La carte est valide pour une famille comprenant jusqu'à 2 adultes et 3 enfants (de moins de 18 ans);
- La carte n'est pas valide s'il y a seulement des adultes qui se présentent puisque le but de la carte est familial.

Les conditions d'utilisation de la carte d'accès-musée ont été négociées avec les musées participants. Les utilisateurs qui ne respectent pas ces conditions devront payer leur droit d'accès ou les droits d'accès supplémentaires dans le cas de familles de plus de trois enfants.

source image: <http://www.les-grandes-vacances.com/culture/livres/3-livres-de-chevet-de-rentree/>



FERMETURE POUR LES VACANCES

La bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 6 août 2018. Nous espérons vous revoir en grand nombre à notre retour, le 7 août 2018.

NOUS SERONS PRÉSENTS A LA FÊTE DES RÉCOLTES...

...qui aura lieu le dimanche 19 août 2018 de 11 h à 16 h. Venez nous visiter en grand nombre, il y aura de l'animation (conte et bricolage) et des livres à consulter et lire sur place, de même que beaucoup de livres à vendre à très, très bons prix.



extrait source image :

<https://equiterre.org/fiche/mangez-vert-tout-lhiver-les-paniers-dhiver-des-fermiers-de-famille-dequiterre>

ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

Pour l'accès à des ressources numériques, **des livres numériques en français et en anglais**, ou tout simplement consulter votre dossier d'utilisateur ou renouveler vos prêts, rendez vous sur « mabibliotheque.ca ».

Veillez noter que le mot de passe (**le NIP**) est **ALICE** pour tout le monde et le numéro d'utilisateur apparaît sur votre carte d'abonné sous le code zébré (vous devez inscrire les 14 chiffres, même les zéros).

Nous pouvons aussi vous renseigner si vous rencontrez certaines difficultés au début.

AMNISTIE DURANT L'ÉTÉ JUSQU'AU 6 AOÛT 2018

Comme chaque année, au début de l'été, nous accordons une période d'amnistie pour les livres retournés en retard. Ainsi, durant tout l'été jusqu'au 6 août 2018, vous ne paierez aucune amende pour les livres retournés en retard. Donc, si vous avez oublié de nous retourner certains livres et que vous craignez une amende élevée, c'est le moment de nous retourner les livres, soit durant les heures d'ouverture ou dans la chute à livres.

Par contre, même si nous ne chargeons aucune amende, nous comptons sur votre compréhension pour nous ramener vos livres à la date prévue lors du prêt, afin que d'autres puissent en bénéficier.

LIVRES À VENDRE À TRES BON PRIX JUSTE À TEMPS POUR LES VACANCES

Nous avons fait notre ménage du printemps. De plus, nous avons reçu ces derniers temps des dons de livres que nous n'avons pas pu, pour toutes sortes de raisons, mettre sur nos tablettes. Ce qui fait que nous avons une quantité appréciable de livres à vendre à des prix très minimes (en majorité à 0,50 \$). Venez faire un tour, vous ferez certainement des trouvailles.

N.B.: La vente de livres se tiendra jusqu'au 19 août 2018, à la Fête des Récoltes.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous venez d'emménager à Saint-Esprit? Venez nous rendre visite. L'inscription est **gratuite**. Vous pouvez emprunter 5 documents (revues, romans, documentaires, biographies, livres d'enfants, etc.) pour 3 semaines. Nous avons aussi de nombreuses nouveautés que nous renouvelons régulièrement. Si nous n'avons pas ce que vous désirez, nous le faisons venir d'une autre bibliothèque du réseau. C'est rapide et gratuit...

HEURES D'OUVERTURE durant l'été

Mardi : 9 h à 17 h

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Prenez note que, tel que mentionné ci-haut, la bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 6 août 2018.

Pour nous joindre : 450-831-2274 (vous pouvez laisser un message)

Et bien sûr, il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

BONNES VACANCES

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

Calendrier Août

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1 Soirée régulière (voir activités disponibles)	2 Atelier Jardin	3 Soirée feu de camp BBQ	4
5	6 Soirée régulière (voir activités disponibles)	7 Création artistique Murale	8 Sortie à la crèmerie	9 Atelier Culinaire	10 Sortie en randonnée	11
12	13 Sortie en camping et la MDJ sera ouverte	14 Sortie en camping et la MDJ sera ouverte	15 Sortie en camping et la MDJ sera ouverte	16 Kayak	17 Soirée feu de camp BBQ	18 Spectacle familial Jacques Rougeau
19	20 Soirée régulière (voir activités disponibles)	21 Baignade Le moulin Fisk	22 Atelier interactif sur la sexualité (Bouffe incluse)	23 Atelier Culinaire	24 Pont Payant BBQ	25
26	27 Soirée régulière (voir activités disponibles)	28 Création artistique Murale	29 Sortie en Randonnée	30 Guerre de balloune d'eau	31 Soirée feu de camp BBQ	

La maison des jeunes est ouverte aux 12 à 17 ans du lundi au vendredi de 18 h à 21 h

Activités disponibles lors des **soirées régulières**

- Billard et Ping Pong
- Discussions
- Jeux de société (Monopoly, Risk, Jour de paye, etc.)
- Ordinateur (internet)
- Jeux de cartes
- Télévision (vidéo, Wii, Karaoké, jeux de danse)
- Activités artistiques (peinture, dessin, bricolage, etc.)

Pour les sorties extérieures, les jeunes doivent venir chercher une feuille d'inscription. Les feuilles sont disponibles à partir du 2^e jour de chaque mois.



La Maison des Jeunes voudrait souhaiter la bienvenue aux nouveaux intervenants de la Maison des Jeunes qui travailleront tout l'été et qui ont été engagé avec le projet Emploi d'été Canada. Il s'agit de Louis Grégoire, Amélie Favreau et Éléonore Madore.

source image:

http://eav.csq.qc.net/lebac/org_collecte.html

La Maison des Jeunes organise un super tirage cet été avec plus de 1 000 \$ en prix

Surveillez nos points de vente ainsi que les jeunes qui passeront vendre les billets.

Tout citoyen qui désire être bénévole pour la vente des billets peut communiquer directement avec la Maison des Jeunes.

Il y aura des surprises pour les bénévoles.

Collecte de bouteilles et canettes vides à la Maison des Jeunes



Vous pouvez les déposer directement à l'arrière.

Merci à tous ceux qui ont déjà donné.

source image:

<http://www.ccivs.ca/nouvelles/financement-emplois-dete-canada/>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Juillet

14 juillet Bibliothèque Fermeture pour vacances

au 6 août

18 à 19 h SHÉSOSE Visite de jardin

du 23 juillet Mairie Fermeture pour vacances

au 3 août

25 à 19 h SHÉSOSE Visite de jardin

Août

6 à 20 h Mairie Prochaine séance du Conseil municipal
et assemblées publiques de consultation

7 à 7 h Les Coeurs Joyeux Voyage Île d'Orléans gourmande

8-9 Jeux MRC 32^e édition des Jeux de la MRC Montcalm à Saint-Jacques

11 à 7 h Club Optimiste Tournoi de golf au profit de la jeunesse - 22^e édition

19 à 11 h Fête des Récoltes

26 à 7 h La Galopade À la Place des Loisirs

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

POUBELLE
Ordures ménagères

BAC BLEU
Matières recyclables

BAC BRUN
Matières organiques

Collecte
Gazon-feuilles

Collecte
des encombrants

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	